**Cours de soutien (Sommerschule RLP) — prochaines étapes et informations**

* **J’ai signalé à l’école que mon enfant aimerait participer. Est-il maintenant inscrit aux cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ Non, si vous avez informé l’école, l’enfant n’est PAS encore inscrit aux cours de soutien. En effet, les horaires des cours et l’endroit où ils seront organisés n’étaient pas encore connus à l’époque. L’information fournie aux écoles servait à planifier les cours. C’est la première fois que nous organisons ces cours, et nous devions donc mesurer l’intérêt qu’ils suscitent. Le Land, les villes, les arrondissements et les communautés de communes savent à présent combien de places sont nécessaires.
* **Comment faire pour inscrire mon enfant aux cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ L’inscription se fait auprès de votre commune, c’est-à-dire, en règle générale, auprès de votre communauté de communes ou de votre ville. Ce sont en effet les communes qui organisent l’offre sur place. Elles vont également présenter aux parents l’offre de cours de soutien proposés dans la région, par exemple via le journal officiel ou les journaux. Vous pouvez également vous rendre sur le site ferien.bildung-rp.de. Dès le début du mois de juillet, les communes y présenteront les offres régionales des cours de soutien (Sommerschule RLP), en indiquant les coordonnées des personnes à contacter pour l’inscription. N’hésitez donc pas à consulter régulièrement ce site.
* **Les cours de soutien (Sommerschule RLP) sont-ils organisés dans toutes les écoles ?**
	+ Non, car, dans certaines écoles, il n’y a pas beaucoup d’enfants qui désirent y participer. Les cours de soutien seront donc organisés dans une école accessible ou dans un autre bâtiment public, pour les enfants habitant à proximité. Cela signifie que, dans la mesure du possible, il y aura au moins une offre par communauté de communes ou par ville. Les communes décident toutefois librement si elles veulent ou non proposer une offre de cours de soutien. C’est également la communauté de communes, la ville ou l’arrondissement qui choisit où les cours seront organisés.
* **À qui s’adresse l’offre de cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ Cette offre s’adresse aux écoliers et écolières de la 1re à la 8e année.
* **Quand les cours de soutien (Sommerschule RLP) auront-ils lieu ?**
	+ Les cours de soutien auront lieu durant les deux dernières semaines des vacances d’été (du 3 au 7 août 2020 ou du 10 au 14 août 2020). Les communes peuvent toutefois définir une autre période, pour associer les cours de soutien aux autres activités qu’elles proposent pendant les vacances. Dans certaines villes ou communes, les cours de soutien peuvent avoir lieu à d’autres moments. Consultez le site ferien.bildung-rp.de pour plus d’informations. Les communes peuvent y ajouter leurs offres régionales.
* **Combien de temps durent les cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ Normalement, les enfants y participent pendant une semaine, du lundi au vendredi, à raison de trois heures par jour. Si le nombre de places disponibles le permet et que la commune donne son accord, il est cependant possible de s’y rendre pendant les deux semaines.
* **Combien coûte la participation aux cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ La participation aux cours de soutien est gratuite. Il est possible qu’une prise en charge soit proposée après les cours : celle-ci pourrait être payante. Même dans ce cas, les cours de soutien restent quant à eux gratuits.
* **Qui sont les enseignant(e)s qui donnent les cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ Les enseignant(e)s des cours de soutien sont des bénévoles étroitement lié(e)s à l’apprentissage scolaire, c’est-à-dire par exemple des enseignant(e)s, des enseignant(e)s à la retraite, des enseignant(e)s stagiaires, des collaborateurs/collaboratrices (à temps plein ou pas) de l’école primaire concernée, des enseignant(e)s en formation ou des étudiant(e)s de second cycle majeur(e)s. Toutes ces personnes seront préparées et recevront du matériel pédagogique de la part du Land. Avant de commencer leur travail bénévole, elles ont présenté un extrait de casier judiciaire complet.
* **Une prise en charge est-elle proposée après les cours ?**
	+ Il est possible que la commune choisisse de combiner les cours de soutien à une prise en charge, mais ce n’est pas obligatoire. L’idéal est de poser la question à votre communauté de communes ou à votre ville.
* **Y a-t-il un repas à midi ?**
	+ Les cours de soutien (Sommerschule RLP) sont proposés durant une demi-journée, sans repas à midi. Toutefois, pendant les trois heures, les enfants auront la possibilité de manger le petit-déjeuner ou la collation qu’ils ont emportés avec eux. Si les villes ou communes intègrent les cours de soutien à leur offre de prise en charge durant les vacances, il est cependant possible qu’elles proposent un repas à midi. Cela dépendra de l’organisation sur place. L’idéal est de poser la question à votre commune ou à votre ville lors de l’inscription.
* **Comment mon enfant se rendra-t-il aux cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ Notre objectif est de proposer une offre de proximité sur tout le territoire, de sorte que les trajets ne soient pas trop longs. Il n’y a toutefois pas de bus scolaire pendant les vacances. C’est donc à vous d’organiser les trajets.
* **Quel matériel mon enfant doit-il emporter pour se rendre aux cours de soutien (Sommerschule RLP) ?**
	+ Une trousse avec des crayons et du papier, idéalement un grand bloc de feuilles quadrillées.
	+ Il peut éventuellement emporter ses propres supports pédagogiques, par exemple des exercices donnés par ses enseignants pour les vacances ou des cahiers d’exercices dans lesquels il voudrait avancer ou revoir certains passages.
	+ Des boissons en suffisance et une collation.
	+ De la crème solaire et/ou un chapeau ou une casquette à porter pendant les pauses ou durant les cours organisés à l’extérieur.
* **Les cours de soutien (Sommerschule RLP) sont-ils organisés seulement une fois, ou vont-ils encore avoir lieu plus tard ?**
	+ Nous sommes en train de réfléchir à la question de l’organisation de cours pendant les vacances d’automne, voire plus tard.